

## Edito

Tout d'abord, pour ne pas déroger à la coutume, permettez-moi de vous présenter mes vœux pour cette année 2024, vœux de paix. Cette année pour nos paroisses de Saint-Quentin et des Disséminés de l'Aisne va être particulière.

Aux assemblées générales, il va falloir désigner un nouveau conseil presbytéral. Pour les Disséminés de l'Aisne, seule une personne veut faire partie du conseil et pour Saint-Quentin cinq personnes peuvent se présenter au suffrage alors qu'une sixième personne est soumise à la décision du conseil régional qui devra accorder une dérogation pour un quatrième mandat.

En théorie, aucune des deux communautés ne peut présenter un conseil d'au moins six membres comme l'indiquent nos statuts nouvellement déposés. Nous avons décidé dans les deux conseils que chacun des candidats s'inscrive sur la liste électorale de l'association culturelle dont il ne fait pas partie. Le candidat des Disséminés s'inscrira sur la liste électorale de Saint-Quentin et les cinq (ou six) de Saint-Quentin s'inscriront sur la liste électorale des Disséminés.

Ces six (ou sept) candidats se présenteront à l'élection du CP des Disséminés de l'Aisne et à l'élection du CP de Saint-Quentin. C'est la seule solution que nous avons trouvée pour que les deux églises locales aient une

représentation. Des rapprochements comme celui-ci vont être expérimentés ailleurs dans la région Nord-Normandie et peut-être dans d'autres régions.

Le fonctionnement de ce CP a déjà été évoqué lors d'un conseil rassemblant tous les candidats. Nous allons

évidemment essayer de mutualiser le plus possible le travail du CP avec un seul trésorier mais pour deux comptabilités différentes, un seul secrétariat mais des fichiers informatiques séparés, une circulaire trimestrielle commune mais avec des pages d'info différentes suivant le besoin. Nous avons encore beaucoup d'interrogations mais sommes assurés qu'il en va de la survie de nos deux églises.



Les assemblées générales seront l'occasion que tout un chacun s'exprime sur le sujet.

«*Va avec la force que tu as*» a dit Dieu à Gédéon dans Juges 6. Malgré nos craintes notre conscience d'être fragiles, désemparés, écoutons ce mot d'ordre, allons avec la force que nous avons et faisons confiance!

**Dominique Langlet**  
Président des CP des Disséminés de l'Aisne  
et de Saint-Quentin.

✦ «*Effata veut dire « ouvre-toi » ! (Voir Mc 7, 31-37). Ce mot nous rappelle que Jésus nous ouvre, guérit nos surdités face au monde qui nous entoure, et ouvre nos bouches pour parler de notre espérance.*»

*Là, dans l'humble étable, froide et misérable,  
des bergers le grand amour lui forment une cour.  
Dans cette humble étable accourez à votre tour.  
Que votre amour l'implore, que votre foi l'adore  
et qu'elle chante encore sa gloire en ce jour.*



Quand j'étais enfant, à la campagne, au temps de l'avent, nos voisins avaient l'habitude de monter une immense crèche. Tous les ans, j'avais le droit de la voir et parfois même de jouer avec les petits personnages. Il y avait bien sûr l'enfant Jésus, Marie, Joseph, les bergers, les mages, l'âne, le bœuf et les moutons, mais il y avait aussi toutes sortes d'animaux et de personnages qui ne sont pas du tout cités dans la Bible : un ramoneur, une cuisinière, un meunier et aussi d'autres artisans. Je me souviens qu'il y avait en particulier des figurines de mineurs : mes voisins étaient en effet originaires d'une région minière de l'Allemagne de l'Est.

Depuis 2000 ans, des générations de chrétiens expriment à travers l'art populaire des crèches, une histoire merveilleuse et révolutionnaire en même temps : Dieu n'est pas comme un empereur qui dominerait le monde de sa puissance militaire. Dieu n'est pas un codex composé de lois et de commandements. Dieu n'est pas une instance de jugement qui déciderait du salut ou de la condamnation de chaque individu. Dieu n'est pas non plus le progrès ou la promesse de succès.

Non, Dieu est toute fragilité, comme l'enfant de la crèche. Il est incarné en un bébé né dans la précarité d'une étable, au sein d'une famille égarée, déraciné, entouré de bergers, de pauvres gens de tous horizons qui, un instant, s'agenouillent devant cette merveilleuse fragilité. Et voilà que ces trois rois mages viennent offrir leur savoir et leurs richesses à cet enfant ! Voilà que l'Avoir qui se prosterne devant l'Etre.

L'égale admiration dans laquelle est plongée individuellement chacun des personnages réunis autour du petit Jésus et l'image d'un Dieu tout de fragilité a été très mal perçue par les représentants religieux de l'époque qui se croyaient représentants de Dieu sur terre. Cette image de Jésus va contre tout pouvoir

politique ou religieux qui s'exercerait dans la contrainte, par la puissance, la violence, et qui viserait la domination physique et morale et le conformisme des âmes.

Noël nous raconte l'humanité, la fragilité de Dieu et sa proximité, au cœur des hommes. C'est le trésor le plus précieux de la religion chrétienne ; une révélation qui n'a pas fini d'inspirer les religions et les philosophies. L'homme peut se laisser sauver par cet amour qui lui est offert et qui ne demande qu'à grandir en lui, comme l'enfant de la crèche qui deviendra Jésus le Christ.

Le symbole de la crèche, les images de Noël sont donc beaucoup plus qu'une simple décoration et qu'une coutume populaire. Elles illustrent un élan religieux qui veut nous ouvrir à des horizons plus humains. Appuyés par le message de Noël, nous autres chrétiens à travers la fragilité et la précarité de notre place dans ce monde, pouvons témoigner d'une espérance mise non pas sur le progrès, la croissance, le succès, mais sur ce Dieu humain, cette petite graine d'un Dieu qui est amour qui ne demande qu'à fleurir parmi nous.

**Richard Taüfer**

# En bref : l'état financier de notre paroisse

## **Merci !**

Merci aux donateurs de cette année (39 familles ou personnes) qui ont permis le maintien des activités de la paroisse et l'entretien du temple.

Merci pour votre fidélité et votre générosité. Grâce à vous, le montant des recettes en début de décembre est de plus de 19 000€, soit un don moyen annuel par foyer de 495€.

Cependant force est de constater que le nombre de donateurs et de donatrices est en baisse par rapport aux années précédentes, et en conséquence, le montant des recettes diminue fortement (- 22 % actuellement). Il nous faudra donc compter sur les offrandes de fin d'années pour atteindre l'objectif voté lors de la dernière assemblée générale.

Les dépenses de fonctionnement, pour leur part, sont contenues et rentrent sans difficulté dans l'enveloppe prévue.

D'ores et déjà nous pouvons donc annoncer un déficit (actuellement de 3890€) en fin d'exercice, que notre réserve en trésorerie permettra vraisemblablement d'absorber. Au fil du temps cette situation restera pour l'instant préoccupante. Néanmoins la réduction de notre contribution au budget de la région (20 000€ en 2023 ; passera à 15 000€ en 2024) nous permettra d'envisager l'année qui s'annonce un peu plus sereinement.

Quoi qu'il en soit, que chacun et chacune reçoive ici toute la reconnaissance des membres de la paroisse pour les efforts consentis, pour les dons offerts, pour tous les petits coups de mains qui maintiennent vivante notre communauté et notre Église. De notre générosité dépend la transmission de ce que Jésus nous a confié.

Et ça, c'est une bonne nouvelle !

**Merci !**

**Le trésorier**

Apportez votre soutien à l'Église Protestante Unie en versant un don à l'Association Cultuelle de Saint-Quentin

- par chèque à l'ordre de l' ACEPU de Saint-Quentin
- par virement bancaire : LBP 20041 01005 0281302H026 65

(IBAN : FR26 2004 1010 0502 8130 2H02 665 - BIC : PSSTFRPPLIL )

l'ACEPU de Saint-Quentin est une association loi 1905. Elle est habilitée à recevoir des dons et des legs. Les dons nominatifs donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

## Règlement Général sur la Protection des Données

**Si vous recevez ce bulletin paroissial ceci vous concerne personnellement :**

**Règlement Général sur la Protection des Données:  
nous avons besoin de votre accord**



Pour garder le contact avec vous, nous vous adressons les courriers statutaires (convocation à l'assemblée générale par exemple) et le bulletin paroissial par courrier ou par courriel informatique.

C'est exclusivement dans ce but que nous traitons vos

données confidentielles, c'est-à-dire votre identité, votre adresse et éventuellement votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

À tout moment, vous pouvez demander l'accès à vos données, la rectification des données inexactes ou incomplètes ou l'effacement de celles-ci ainsi que leur portabilité ou une limitation du traitement, le cas échéant pour motif légitime.

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Au cas où vous souhaiteriez exercer ces droits, adressez votre courrier à l'ACEPU de Saint-Quentin, 1 rue du Docteur Claude Mairesse, 02100 SAINT-QUENTIN.

Afin de confirmer vos dispositions concernant la protection de vos données personnelles dans nos fichiers, vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir votre d'accord à renouveler tous les 3 ans, et résiliable à tout moment, ou votre refus.

Sans avis formel de votre part nous considérerons néanmoins que nous pouvons reconduire tacitement votre accord.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Et si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).**

# Vers une liturgie commune (inclusive)

## « Quoi d'neuf pasteur.e ? »<sup>1</sup>



Du dernier synode régional nous avons ramené une brochure de 55 pages présentant une liturgie commune, résultat d'un travail de recherche et de concertation de près de trois ans.

- **Célébrer ensemble**

Notre Église, née en 2013, a adopté une confession de foi en 2017 (Cf. <https://youtu.be/7lyPAciuwzA>).

Elle ne disposait pas jusqu'à ce jour d'une liturgie commune de référence intégrant les deux traditions, luthérienne et réformée.

Il s'agit donc d'une liturgie dominicale accompagnée d'une explication théologique sommaire sur le sens du culte, mais également sur le sens des choix proposés.

- **Intégrer des liturgies de toutes les couleurs**

La première liturgie parut en 1524 à Strasbourg, en langue allemande, et en français en 1533 à Genève.

Côté réformé une nouvelle liturgie fut adoptée en 1950 par le Synode national de Grenoble, complétée et éditée en 1963 : la liturgie « verte ». Disponible à la même époque le classeur dit « de Centre-Alpes-Rhône ». En 1996 la liturgie devient « jaune ».

Côté luthérien c'est la liturgie « moutarde » éditée en 1983 qui reprend la liturgie commune aux inspections de Paris et Montbéliard (1936-1953).

De quelle couleur sera la prochaine édition ?

- **Un repère commun**

La liturgie n'est pas une invention hebdomadaire du célébrant .

En revanche elle doit permettre l'exercice de la liberté d'appropriation et donc la créativité. Pas d'exigence de cérémonies uniformes dans chaque lieu, mais l'annonce claire de Jésus-Christ dans le respect de la tradition apostolique<sup>2</sup> .

- **Un ordre liturgique respectueux des traditions**

Ce projet reprend la chronologie la plus courante, avec ou sans sainte cène.

Salutation et annonce de la Grâce, Psaume ou cantique (la louange remise à l'assemblée sous la forme du chant), reconnaissance du péché (le célébrant se plaçant au milieu de l'assemblée), et annonce du pardon, prière d'illumination et lectures de la Bible, prédication, confession de foi, échange des informations locales et nouvelles de l'Église universelle, offrande, prière d'intercession, envoi et bénédiction, et moment fraternel (agapes<sup>3</sup>).

- **Un projet à expérimenter**

L'édition de cette brochure par l'EPUDF porte la mention « Projet de liturgie » sans date de parution. Nous découvrons donc une invitation toute contemporaine à adopter une réforme qui se présente comme inclusive et, en même temps, soucieuse de renouveler la tradition.

**Franck Dély**

<sup>1</sup>Cf. la réplique « culte » de Bugs Bunny

<sup>2</sup>Cf. La Confession d'Augsbourg

<sup>3</sup>Agapes : du grec agapè, amour mis en œuvre. Le Nouveau testament désigne ainsi les repas fraternels au cours desquels la cène était célébrée.

### *Dans les familles*

Annnonce de l'Évangile aux familles en deuil au temple de Saint-Quentin :

- 18 décembre 2023 obsèques de **Monsieur Yves DUCLOS, 80 ans** ;
- **Madame Eveline LEGER**, décédée le 17 décembre 2023 à l'âge de 79 ans, vendredi 22 décembre au crématorium d'Holnon.

**Nous présentons aux familles et à leurs proches toutes nos condoléances.**

Baptême :

- **de Cécile DRUGBERT** au temple de Saint-Quentin par le pasteur Richard TAUFER le 17 décembre 2023..

## Arrêt sur images



« Un goûter de l'Avent succulent »  
Jeudi 14 décembre 2023

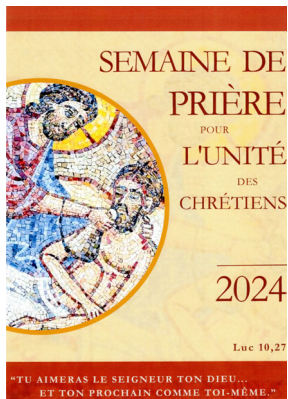


« Les mélomanes ont beaucoup apprécié le concert de Noël du chœur féminin Donne Cantabile »  
Samedi 16 décembre 2023



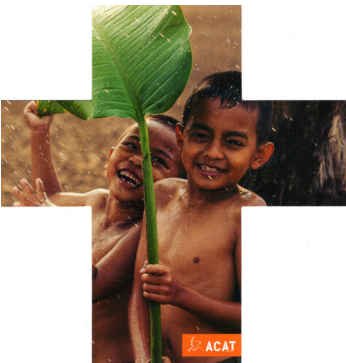
«150 personnes sont venues écouter La Ritournelle»  
Vendredi 15 décembre 2023

## La Semaine de prière pour l'unité des Chrétiens - Janvier 2024



Réunion de prière pour l'unité des Chrétiens  
**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX**  
**MERCREDI 24 JANVIER 2024 à 20H**  
au TEMPLE, 1 rue du Dr. Claude MAIRESSE  
02100 SAINT-QUENTIN

## ACAT



**Contre la torture.**  
**Contre la peine de mort.**  
Chrétiens. Indignés. Engagés.  
Le groupe ACAT de Saint-Quentin se réunit au temple de Saint-Quentin  
tous les 3èmes jeudi du mois.  
Renseignements auprès de Monsieur Jean-Marie DELACROIX au 06 52 95 82 37

# ACEPU DE SAINT-QUENTIN

## CALENDRIER 1<sup>er</sup> trimestre 2024

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
Dim. 31/12	10h30 Culte	Dim. 04	10h30 Culte Pr. Vincent NÊME-PEYRON	Dim. 03	10h30 Culte
Dim. 07	10h30 Culte	Sam. 10	9h45 Club Biblique KT	Dim. 10	10h30 Culte
Sam. 13	9h45 Club Biblique KT 14h30 Bureau CP St-Quentin + CP Disséminés à St QUENTIN	Dim. 11	10h30 Culte	Dim. 17	9h30 AG Disséminés de l'Aisne à SOISSONS
Dim. 14	10h30 Culte	Dim. 18	10h30 Culte	Sam. 23	9h45 Club Biblique KT
Dim. 21	10h30 Culte	Dim. 25	10h30 Culte + SC	Dim. 24	9h30 AG SAINT-QUENTIN
Mer. 24	20h00 Réunion de prière pour l'unité des Chrétiens au temple			Dim. 31	10h30 PÂQUES Culte + SC Pr. R. TAUFER
Sam. 27	10h00 Club Biblique KT			<b>AVRIL</b>	
Dim. 28	10h30 Culte + SC			Dim. 07	10h30 Culte Pr. R. TAUFER

*Nous vous souhaitons une bonne année*



Ce bulletin d'information est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Eglise Protestante Unie de France « rubrique journal paroissial » à l'adresse suivante :



<https://www.eglise-protestante-unie.fr/saint-quentin-p4011>



### Eglise Protestante Unie de Saint-Quentin

1, rue Claude Mairesse - 02100 Saint-Quentin

Tél : 06 50 34 68 99

**Président CP** : Dominique Langlet

Tél : 06 23 69 87 88

**Trésorerie** : Franck Dély

40 rue Jules Coupé

02100 SAINT-QUENTIN

**Secrétaire de rédaction** : David Averlant

**Merci pour vos dons à l'ordre de ACEPU de Saint-Quentin, LBP n°0281302H026.**

**TEMPLE SAINT-QUENTIN** : 1 rue Claude Mairesse  
02100 SAINT-QUENTIN